2002-705 Vérification des états financiers 2001/2002 du FRSO Note d'information pour le CVE

Objet de la vérification

La vérification avait pour but de certifier la présentation équitable, dans les états financiers du Fonds Renouvelable des Services optionnels, la situation financière, des résultats des activités et des changements dans la situation financière pour l'exercice qui se terminait le 31 mars 2002, afin d'en rendre compte à la sous-ministre et au SMA du Service opérationnel au gouvernement et dans les Comptes publics du Canada.

Résultats de la vérification

Suite à la vérification, le cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers a fourni le rapport annexé (l'opinion) des vérificateurs.

Protégé

Fonds renouvelable des services optionnels

États financiers 31 mars 2002



12 juin 2002

PricewaterhouseCoopers LLP Comptables Agréés 99 rue Bank Suite 800 Ottawa, Ontario Canada K1P 1E4 Téléphone +1 (613) 237 3702 Télécopieur +1 (613) 237 3963

Rapport du Vérificateur

Au directeur général, Vérification et examen Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada

Pricewaterhouse Coopers LLP

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2002, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des services optionnels. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Les états financiers au 31 mars 2001 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 6 juillet 2001.

Comptables agréés

au 31 mars		
(en milliers de dollars)	2002	2001
Actif		
Court terme	And the second s	
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 888	10 110
Tiers	9 996	2 592
Stocks	2 080	2 168
Autres actifs	1 183	753
	15 147	15 623
Immobilisations (note 3)	4 651	251
	19 798	15 874
Passif		
Court terme	VP-64 1	
Créditeurs et charges à payer		AL AN INVESTMENT AND AN AREA CONTRACTOR AND AR
Gouvernement du Canada	2 575	3 527
Tiers	19 346	13 849
Revenus reportés	3 638	646
Autres passifs	354	160
	25 913	18 182
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 173	1 985
	28 086	20 167
Avoir du Canada		
Avoir du Canada Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 445)	11 093
Surplus (déficit) accumulé	1 157	(15 386)
	19 798	15 874

État de l'exploitation Fonds renouvelable des services optionnels

Pour l'exercice terminé le 31 mars		
(en milliers de dollars)	2002	2001
Revenus (note 4)	108 314	99 454
Coûts des ventes	98 254	85 671
Bénéfice brut	10 060	13 783
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	8 122	7 571
Prestations de cessation d'emploi	227	177
Services professionnels et spéciaux	2 730	3 358
Services ministériels et administratifs	2 175	1 717
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	1 026	876
Coûts d'occupation	878	1 099
Mauvaises créances	362	445
Transports et communications	233	286
Information	173	72
Services publics, fournitures et approvisionnements	149	311
Location	17	23
Achat de services de réparation et d'entretien	67	141
Amortissement	45	53
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	0	170
Autres dépenses	13	7
	16 217	16 306
Perte nette	(6 157)	(2 523)

État du surplus (déficit) accumulé

Fonds renouvelable des services optionnels

Pour l'exercice terminé le 31 mars		
(en milliers de dollars)	2002	2001
Solde au début de l'exercice	(15 386)	(12 863)
Perte nette	(6 157)	(2 523)
Radiation au titre de l'autorisation de prélèvement		(2 023)
nette utilisée (note 1)	22 700	0
Solde à la fin de l'exercice	1 157	(15 386)

État des flux de trésorerie

Fonds renouvelable des services optionnels

Pour l'exercice terminé le 31 mars		
(en milliers de dollars)	2002	2001
Activités d'exploitation		
Perte nette	(6 157)	(2 523)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	45	53
Provision pour prestations de cessation d'emploi	188	164
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	0	170
	(5 924)	(2 136)
Variation du fonds de roulement (note 5)	8 207	(1 635)
	2 283	(3 771)
Activités d'investissement Immobilisations - acquisitions	(4 445)	0
Augmentation nette de l'imputation	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 162)	(3 771)
Radiation au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	22 700	0
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(11 093)	(7 322)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	9 445	(11 093)

Fonds renouvelable des services optionnels

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des services optionnels (FRSO) a été constitué en vertu de la Loi de crédits n°4 de 1991-1992 qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la Loi sur les fonds renouvelables. L'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités aux alinéas 6(a) de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux qui ont trait à l'acquisition et à la fourniture d'articles, d'approvisionnements, d'outillage, d'équipements et autre matériel; et l'alinéa 6(b) qui ont trait à l'acquisition et la fourniture de services d'imprimerie et d'édition. Les programmes suivants ont été approuvés par le Conseil du Trésor comme partie intégrante du mandat du FRSO : les programmes de courtage en matière de logiciels et d'évaluation des performances des systèmes; le programme d'inoculation; le service des voyages du gouvernement; et de l'enregistrement des coûts de produit de la gestion du transport et du Programme d'achat de matériel informatique pour location. De plus, l'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'article 6 de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne pour la distribution et la disposition des biens de surplus de la Couronne, incluant : l'autorisation pour le ministre de dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; et la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser de plus de 200 000 000 \$ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2001-2002 (Conseil du Trésor 829023-1 en date du 25 octobre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 200 000 000\$ à 75 000 000\$ et par la suite par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (Conseil du Trésor 829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 75 000 000\$ à 35 000 000\$. La décision du Conseil du Trésor 829420 a aussi autorisé la radiation de 22 700 000\$ au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée en date du 31 mars 2002.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

Fonds renouvelable des services optionnels

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 \$ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique : Durée

Catégorie Améliorations locatives Matériel informatique économique estimative 25 ans

3 à 5 ans

Les immobilisations sont amorties à compter du mois suivant l'acquisition.

d) Revenus reportés

Les revenus reportés relatifs aux revenus d'abonnement de publication sont amortis selon la durée de l'abonnement. Les revenus reportés relatifs au financement des immobilisations sont amortis au moment de l'achèvement des travaux selon la méthode linéaire de l'actif immobilisé correspondant.

e) Régime de retraite

Les dispositions de la Loi sur la pension de la fonction publique et de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

f) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrées aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1^{er} avril 1992. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte "Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds".

g) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

Fonds renouvelable des services optionnels

3. Immobilisations et amortissement cumulé

(en milliers de dollars)

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et	Solde à la fin de l'exercice
Améliorations locatives	241	-		241
Matériel informatique	117	54	-	171
Actifs en construction		4 391	-	4 391
	358	4 445	_	4 803

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
Améliorations locatives	53	10	-	63
Matériel informatique	54	35	-	89
	107	45	_	152
Net	251	4 400	_	4 651

4. Revenus

(en milliers de dollars)		
	2002	2001
Recouvrements de la gestion du transport	43 352	40 677
Recouvrements du programme d'inoculation	35 037	24 765
Ventes des services de coordination des		
communications	9 669	12 559
Ventes des centres de services de soutien partagés		
localement	6 840	6 477
Recouvrements du programme de courtage de		
logiciels	6 758	9 570
Ventes des centres de distribution des biens de la		
Couronne	5 102	5 406
Recouvrements de communication, d'impression et		
d'audio-visuel	1 556	-
	108 314	99 454

5. Variation du fonds de roulement

(en milliers de dollars)			
,	2002	2001	Variations
Actifs à court terme	15 147	15 623	(476)
Passifs à court terme	25 913	18 182	7 731
	(10 766)	(2 559)	8 207

Fonds renouvelable des services optionnels

6. Événement postérieur

Depuis le 1er avril 2002, Communication Canada est responsable des coûts opérations associés aux activités de coordination des communications auparavant assumées par le Fonds renouvelable. Les actifs et passifs ont été transférés à Communication Canada à leur valeur nette comptable. L'impact de ce changement est présenté dans l'information finançière condensée pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2002 ci-bas:

Actifs	6 132
Passifs	6 328
Avoir du Canada	(196)
Revenus	9 669
Dépenses	<u>12 755</u>
Perte nette	3 086

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.